

Chers Clients,

Dans le souci d'optimiser l'enregistrement des souscriptions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir apporter un soin particulier à la manière de remplir les bulletins. Pour ce faire, merci d'utiliser un stylo bille noir et de veiller aux points suivants :

ETAT CIVIL

- Tous les éléments de l'état civil sont obligatoires sauf le téléphone et l'adresse mail, bien que fortement conseillés.
- **Joindre obligatoirement la photocopie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport ou permis de conduire).

SOUSCRIPTION

- 1 Part A = 100 €
- Minimum de souscription = 2 000€, soit 20 parts A

Il suffit de multiplier le nombre de parts A auxquelles vous souhaitez souscrire par 100€ pour obtenir le montant hors droits d'entrée de la souscription. Rajouter les droits d'entrées à ce montant (nous en faire la demande si ce n'est déjà fait).

REGLEMENT

- Ecrire en toute lettre le montant total de la souscription (droits d'entrée inclus)

ENGAGEMENTS

- Dater le bulletin.
- Votre signature du bulletin doit être **OBLIGATOIREMENT** précédée de la mention manuscrite « **Lu et Approuvé** ».

CHEQUE

- L'ordre du chèque doit être l'intitulé du fonds, soit : **A PLUS CROISSANCE** ou **A PLUS DEVELOPPEMENT**.
- La date du chèque doit être celle du bulletin
- Contrôler la conformité du chèque avec le montant indiqué sur le bulletin

ENVOI DES DOCUMENTS

Envoyer l'**original** du bulletin de souscription daté et signé ainsi que l'intégralité des points précités à l'adresse suivante :

FCPI-enligne.com / DCGA
47 rue Poterne
21200 BEAUNE

Pour toute difficulté vous pouvez nous joindre au : **03 80 24 75 15**